



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N° 290 du 22 septembre 2026

Rentrée scolaire

Mardi 1er septembre 2026, nous avons accueilli les élèves de CP-CE1 et CE2 pour la rentrée scolaire 2026-2027, dont l'effectif est de 47 enfants.

L'équipe enseignante de l'école d'Aussac-Vadalle est composée de :

- Madame Christine GIAT et Madame Juliette HORTOLAN, enseignantes des CE2,
- Madame Laura NAUDON, enseignante des CP-CE1 et directrice de l'école.

L'équipe périscolaire est composée de : Mesdames Mélanie DARDILLAC, Lorine MAZEAUD et Samantha SOENEN.

Les parents d'élèves ont été accueillis chaleureusement avec café, gâteaux et jus de pommes, assuré par la mairie en ce jour de rentrée.

Projet géothermie

Le Conseil municipal a décidé de lancer la réalisation du projet de géothermie sur champs de sondes pour refroidir et chauffer l'école. La maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement d'entreprises constitué par les sociétés Géothermaq et Effilios.

Selon le niveau des participations financières de l'ADEME et de l'Etat au projet, une deuxième phase sera lancée et concernera la salle des fêtes. Le montant estimé des deux chantiers s'élève à 443 000 € HT.

Résidence du Verger

Le Conseil municipal a validé le démarrage des travaux de la deuxième tranche. Il s'agit de 4 logements de 44 m² environ qui pourront être livrés fin 2027. Le montant prévisionnel des travaux est de 347 000 € HT.

Création d'un atelier de poules pondeuses élevées en plein air

Julina Brossard et Morgan Kerjean, céréaliers sur la commune, souhaitent développer une nouvelle production sur leur ferme. Dans la profonde crise que traverse le monde agricole la question de la diversification leur apparaît comme une évidence.

Ils sont la 4ème génération d'agriculteurs sur notre territoire et alors que leurs grands parents avaient fait le choix de se spécialiser en grandes cultures, ils sont convaincus que la réintroduction de l'élevage, leur permettra d'exister encore demain.

Ainsi, ils projettent de construire un poulailler pouvant accueillir jusqu'à 30 000 poules pondeuses élevées en plein air. Cette activité va offrir une complémentarité incontestable à la production de céréales. Elle sécurisera le revenu tout en améliorant la fertilité des sols. Cette synergie entre production animale et production végétale retrouvée, permettra une moindre dépendance aux engrais chimiques d'import et garantira une production locale d'œufs de qualité. Ce projet s'inscrit pleinement dans l'objectif nationale de souveraineté alimentaire.



Scanné le QR code pour voir la vidéo réalisée par le **Comité National pour la Promotion de l'Œuf** ou cliquez sur https://youtu.be/hvyHE_k3oXw

Distribution Calitom

La distribution des sacs transparents gris, servant à la collecte des ordures ménagères, se déroulera dans les prochaines semaines.

Calitom ne délivre plus de sac jaune.



Solidarité en faveur des communes sinistrées Fonds AMF

Face aux incendies de l'été, de nombreuses communes ont répondu à l'appel de l'Association des Maires de France pour aider les populations touchées, en lien avec la protection civile.

L'AMF pour pérenniser cette aide a lancé son propre Fonds de soutien direct. Il s'adresse directement aux communes sinistrées pour permettre la continuité de leur fonctionnement, la remise à niveau de leurs équipements et leur mission d'assistance aux populations.

Face à ces événements, les communes et leurs élus sont en première ligne, comme toujours. L'objectif est de les soutenir, sans intermédiaire ou bureaucratie.

Le conseil municipal a fait le choix de participer à ce fonds afin d'aider directement les communes sinistrées.

Pass'Transport

Pour faciliter votre mobilité, le Département de la Charente met en place le pass'transport autonomie.

Il s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus résidant sur tout le territoire charentais.

Cette aide financière sous la forme d'un chéquier d'une valeur de 60 euros, est accordée sur simple demande une fois par an et par personne, pour permettre aux seniors de préserver leur mobilité, de maintenir leur capacité d'initiative et leur vie sociale. Un deuxième chéquier peut être accordé, après validation du dossier, pour se rendre en accueil de jour. Ce pass vous permet d'accéder aux services de transport à la demande et aux taxis à moindre coût. Le pass'transport autonomie s'utilise auprès de tous les partenaires conventionnés, sur tout le territoire de la Charente. Contact : 05 16 09 76 27

Bric à brac

Rendez-vous le samedi 26 septembre 2026 à Puymerville pour le bric à brac annuel organisé par le Comité des Fêtes.



Diffusion de l'information municipale

Nous vous remercions de noter que les feuilles d'information « papier » ne permettent pas de vous informer au plus près de l'actualité. Nous vous invitons à télécharger l'application gratuite Panneau Pocket en scannant le QR code présent en bas de page.

